

**Conseil municipal | Séance du 28 mars 2024**

## **Extrait du registre des délibérations**

**Délibération n°2024-03-28-3 | Association du centre social de la Houssière (ACSH) - Désignation d'un représentant de la Ville  
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 22 mars 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 28 mars, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

**Etaient présent-es :**

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Madame Karine Pégon, Monsieur Fabien Leseigneur, Monsieur Hubert Wulfranc.

**Etaient excusé-es avec pouvoir :**

Madame Murielle Mour donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur David Fontaine donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur José Gonçalves donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Laëtitia Le Behec donne pouvoir à Madame Juliette Biville, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Madame Léa Pawelski.

**Etaient excusé-es :**

Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Pascal Le Cousin

### **Exposé des motifs :**

L'association du centre social de la Houssière (ACSH) a notamment pour objectifs :

- D'apporter une contribution à l'animation et au développement social local en général,
- De gérer un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population, offrant accueil, animation, activités et services à finalités sociales,
- De promouvoir l'ensemble des activités et services à caractère social, socioculturel, éducatif et socio-économique au profit de toute la population intéressée sans discrimination.

Suite à la démission de Monsieur Edouard Bénard de ses fonctions d'adjoint au maire, une nouvelle répartition des désignations des représentants de la Ville est réalisée.

Il convient donc de désigner un nouveau représentant de la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray au sein du Conseil d'administration de l'Association du centre social de la Houssière.

### **Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :**

Le Conseil municipal,

#### **Vu :**

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La délibération n°2020-10-15-9 du Conseil municipal du 15 octobre 2020 relative à la désignation d'un représentant de la Ville au Conseil d'administration de l'Association du centre social de la Houssière (ACSH),
- La délibération n°2023-12-14-1 du Conseil municipal du 14 décembre 2023 relative à l'élection d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission,
- Les statuts de l'Association du centre social de la Houssière,

#### **Considérant que :**

- Suite à la démission de Monsieur Edouard Bénard en tant qu'adjoint, et l'élection de Monsieur Hubert Wulfranc en tant que 4<sup>ème</sup> adjoint, une nouvelle répartition des désignations des représentants de la Ville est réalisée,
- Il convient dès lors de désigner un nouveau représentant de la Ville au sein du Conseil d'administration de l'Association du centre social de la Houssière,

**Décide :**

- De désigner comme représentant de la Ville au sein du Conseil d'administration de l'Association du centre social de la Houssière :
  - Madame Anne-Emilie Ravache

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 32 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Monsieur Pascal Le Cousin

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 29/03/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20240328-lmc134398-DE-1-1

Affiché ou notifié le 3 avril 2024